

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue au Centre Michel-Pagé, le mercredi 25 mars 2015 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté	M. Sylvain Lefèbvre-Matte
Mme Marie-Claude Deschênes	M. Roger B. Plamondon
Mme Isabelle Mainguy	M. Serge Tremblay
Mme Johanne Minville	M. Yves Walsh
Mme Lina Moisan	

Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le secondaire
M. Sylvain Ouimet, représentant commissaire-parent pour le primaire
Mme Stéphanie Ratté représentante commissaire-parent pour le EHDAA.

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, Mme Marlène Bédard, directrice des Services éducatifs, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC79/14-15**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 25 mars 2015, en retirant le point 9.2 et en ajoutant les points suivants :

- 6.3 Arrêt de la consultation publique
- 6.4 Comité élargi / Consultation publique

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du conseil des commissaires du 25 mars 2015

3. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 25 février 2015
- 3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 4.1 Questions et correspondance des élèves
- 4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

- 5.1 Intervention du représentant du primaire
- 5.2 Intervention du représentant du secondaire
- 5.3 Intervention du représentant EHDAA

6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES

- 6.1 Demandes de retraite progressive – Cadres
- 6.2 Expérience technogéniale – Motion de félicitations

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES

- 7.1 Calendrier scolaire 2015-2016

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 8.1

9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 9.1 Maintien de bâtiments
 - 9.1.1 Réfection de la toiture école Sainte-Marie
 - 9.1.2 Réfection de la toiture école de la Morelle
- 9.2 Entretien ménager
 - 9.2.1 ~~Entretien ménager à l'école de la Riveraine/des Sentiers~~ (point retiré)
 - 9.2.2 Entretien ménager à l'école primaire Maire-du-St-Sacrement
- 9.3 Octroi de contrat pour la réseautique

10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

10.1

11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

- 11.1 Délégué au sein du CA du CLD de Portneuf
- 11.2 Gala du Martinet / CJSR – Motion de félicitations

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monique Delisle,

Secrétaire générale

CC80/14-15

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 25 FÉVRIER 2015

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 25 février 2015 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC81/14-15

6.1.1 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE – CADRE (Mme Monique Delisle)

Considérant que le règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal s'applique aux cadres de la Commission scolaire de Portneuf;

Considérant que la *Politique de gestion du personnel-cadre* en vigueur à la Commission scolaire de Portneuf prend appui sur le règlement cité ci-haut;

Considérant que l'article n° 273 du règlement n° 209, relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du conseil des commissaires, précise que le conseil peut accorder une retraite progressive;

Considérant la demande déposée par Mme Monique Delisle, directrice du secrétariat général à la Commission scolaire de Portneuf,

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

D'accorder à Mme Monique Delisle, une retraite progressive de 2%, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC82/14-15

6.1.2 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE – CADRE (Mme Roselyne Dunn)

Considérant que le règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal s'applique aux cadres de la Commission scolaire de Portneuf;

Considérant que la *Politique de gestion du personnel-cadre* en vigueur à la Commission scolaire de Portneuf prend appui sur le règlement cité ci-haut;

Considérant que l'article n° 273 du règlement n° 209, relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du conseil des commissaires, précise que le conseil peut accorder une retraite progressive;

Considérant la demande déposée par Mme Roselyne Dunn, directrice de l'Éducation aux adultes du Centre de la Croisée,

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

D'accorder à Mme Roselyne Dunn, une retraite progressive de 20 %, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC83/14-15

6.2 EXPÉRIENCE TECHNOGÉNIALE – MOTION DE FÉLICITATIONS

Considérant le succès remporté par l'équipe de l'école secondaire de Saint-Marc-des-Carières lors de la 2^e édition de l'expérience Technogéniale au Cegep Limoilou,

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

D'adopter une motion de félicitations à l'intention de Messieurs Maxime Lortie et Jérôme Thibault qui ont remporté la 2^e place lors de cette activité axée sur la persévérance scolaire et la découverte des programmes techniques en pénurie de main-d'œuvre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC84/14-15

6.3 ARRÊT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Considérant les différents avis des conseils d'établissement des écoles du secteur ouest;

- Considérant** l'avis de la MRC de Portneuf;
- Considérant** la demande des maires de la MRC de Portneuf de discuter avec le conseil des commissaires des avenues à envisager dans le but de solutionner le problème;
- Considérant** la volonté du conseil des commissaires de travailler de concert avec les maires de la MRC de Portneuf,

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

- De mettre fin** à la consultation publique sur la cessation de services du préscolaire pour les écoles Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland, initiée le 26 novembre 2014 (CC29/14-15), et de former un comité élargi sur lequel siégeront le Préfet de Portneuf, des maires de Portneuf et des représentants de la Commission scolaire de Portneuf.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC85/14-15

6.4 COMITÉ ÉLARGI / CONSULTATION PUBLIQUE

- Considérant** l'arrêt de la consultation publique sur la cessation des services du préscolaire pour les écoles Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland (CC29/14-15);
- Considérant** la volonté des élus municipaux, du préfet de Portneuf et du conseil des commissaires de former un comité élargi;
- Considérant que** le comité qui sera formé pourra s'adjoindre toute personne significative,

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

- De former** ledit comité sur lequel siègera le Préfet, M. Denis Langlois, des maires de différentes villes et municipalités de l'ensemble du territoire et des représentants de la Commission scolaire;
- De déléguer** Monsieur David Montminy, président, pour représenter la Commission scolaire de Portneuf.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC86/14-15

7.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

- Considérant que** le calendrier scolaire 2015-2016 de la formation générale des jeunes a été élaboré par un comité mixte, soit la partie patronale et la partie syndicale;
- Considérant que** la partie syndicale a été consultée sur ce projet de calendrier scolaire 2015-2016 de la formation générale des jeunes;

Considérant que les directions d'établissement ont été consultées sur ce projet de calendrier 2015-2016 de la formation générale des jeunes lors de la rencontre du comité consultatif de gestion le 4 février 2015;

Considérant que le comité de parents a été consulté le 16 février 2015,

Madame la commissaire Laurette Côté propose :

D'adopter le projet de calendrier scolaire 2015-2016 de la formation générale des jeunes, tel que déposé et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CC86/14-15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC87/14-15

9.1.1 RÉFECTION DE LA TOITURE D'ÉCOLE SAINTE-MARIE

Considérant que la commission scolaire s'est vue réserver une somme de 2 456 122 \$ dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour l'année 2014-2015 pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

Considérant que la commission scolaire a mis de l'avant le projet suivant:

- Réfection de la toiture de l'école primaire Sainte-Marie de Saint-Marc-des-Carières;

Considérant que la procédure d'appel d'offres a été suivie pour le projet mentionné,

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

De procéder à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Toiture Jules Chabot Inc. au montant de 107 700,00 \$ (avant taxes)

Que le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution et que le coordonnateur des ressources matérielles, Jean Dion, soit autorisé à signer les avenants sur le contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC88/14-15

9.1.2 RÉFECTION DE LA TOITURE D'ÉCOLE DE LA MORELLE

Considérant que la commission scolaire s'est vue réserver une somme de 2 456 122 \$ dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour l'année 2014-2015 pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

Considérant que la commission scolaire a mis de l'avant le projet suivant:

- Réfection de la toiture de l'école primaire de la Morelle de Saint-Ubalde;

Considérant que la procédure d'appel d'offres a été suivie pour le projet mentionné,

Monsieur le commissaire Sylvain Lefebvre-Matte propose :

De procéder à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Rénovation Marmax au montant de 74 450,00 \$ (avant taxes)

Que le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution et que le coordonnateur des ressources matérielles, Jean Dion, soit autorisé à signer les avenants sur le contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC89/14-15

9.2 ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE PRIMAIRE MARIE-DU-ST-SACREMENT

Considérant que le contrat d'entretien ménager pour l'école primaire Marie-du-Saint-Sacrement se terminera le 30 juin 2015 et doit être renouvelé;

Considérant que la Loi sur les contrats des organismes publics précise que les contrats d'une durée supérieure à 3 ans doivent être entérinés par le Conseil des commissaires;

Considérant que la procédure d'appel d'offres a été suivie pour la sélection de l'entreprise;

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose :

De procéder à l'engagement de l'entreprise suivante pour le contrat d'entretien ménager à l'école primaire Marie-du-Saint-Sacrement pour une durée de cinq ans.

CHOIX DE L'ENTREPRISE :

Service d'entretien Bérubé au montant de 24 836,74 \$ (avant taxes) pour l'année 2015-2016.

De désigner le directeur des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, monsieur Jean-François Lussier, ou le coordonnateur, monsieur Jean Dion, à signer tout document relatif à ce contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC90/14-15

9.3 OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉSEAUTIQUE

Considérant que la commission scolaire s'est vue réserver une somme de 384 611 \$ dans le cadre de la mesure « Technologies de l'information et de la communication dans les écoles (mesure 50730) » pour l'année 2014-2015;

Considérant que ladite mesure vise à contribuer au financement des ressources matérielles directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'accès, à l'utilisation et à l'interopérabilité des ressources informationnelles des établissements scolaires;

Considérant que la commission scolaire a procédé à l'acquisition de tableaux numériques interactifs, de projecteurs interactifs, de portables selon les besoins des écoles et a réservé le solde des allocations pour le projet de rehaussement de la réseautique du secteur centre;

Considérant que la procédure d'appel d'offres sur invitation a été suivie pour le projet mentionné,

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

D'octroyer le contrat à la firme Telus au montant de 60 099,70 \$ (avant taxes);

D'autoriser le directeur général, Jean-Pierre Soucy ou le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC91/14-15

11.1 DÉLÉGUÉ AU SEIN DU CA DU CLD DE PORTNEUF

Considérant que la mission de la Commission scolaire décrite à l'article 207,1 de la Loi sur l'instruction publique précise qu'elle doit contribuer dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région;

Considérant que ledit développement économique est notamment appuyé par le plan d'action du Centre local de développement de Portneuf, mieux connu sous l'acronyme de CLD de Portneuf;

Considérant l'intérêt pour la Commission scolaire de Portneuf et tous les partenaires socio-économiques du territoire de voir un membre élu, du conseil des commissaires, siéger au sein du conseil d'administration du CLD de Portneuf,

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

De déléguer M. Serge Tremblay, commissaire, afin de siéger à l'instance décisionnelle du CLD de Portneuf et ainsi agir lors de l'assemblée générale annuelle à venir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC92/14-15

11.2 GALA DU MARTINET / CJSR / MOTION DE FÉLICITATIONS

Considérant que le Gala Personnalité CJSR/Martinet rend hommage à des citoyens et des organisations d'exception,

Madame la commissaire Laurette Côté propose :

D'adopter une motion de félicitations à madame Précilla Belleau, enseignante à l'école primaire Saint-Cœur-de-Marie, et à madame Julie Lemay, éducatrice spécialisée à l'école primaire Marguerite-D'Youville / Saint-Joseph qui se sont démarquées dans la catégorie scolaire pour leur dévouement auprès des élèves.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC93/14-15

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la commissaire Lina Moisan propose la levée de l'assemblée à 21 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

AUTRES SUJETS :

3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général, commente le document qui fait état du suivi accordé aux décisions du conseil des commissaires.

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune.

4.2 Questions et correspondance du public

Correspondance :

Résolution d'appui de la MRC de Portneuf aux C.E. de l'école Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland pour l'arrêt de la consultation publique sur la cessation des services du préscolaire de ces écoles.

Résolution du C.E. de l'école Saint-Charles-de-Grondines demandant l'arrêt de la consultation publique sur la cessation du préscolaire des écoles de Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland.

Résolution du C.E. de l'école du Goéland demandant l'arrêt de la consultation publique sur la cessation du préscolaire des écoles de Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland.

Résolution du C.E. de l'école de la Morelle demandant l'arrêt de la consultation publique sur la cessation du préscolaire des écoles de Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland.

Résolution du C.E. de l'école du Bateau-Blanc demandant l'arrêt de la consultation publique sur la cessation du préscolaire des écoles de Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland.

Résolution du C.E. de l'école de Sainte-Marie demandant l'arrêt de la consultation publique sur la cessation du préscolaire des écoles de Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland.

Questions :

Intervention des parents des écoles Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland concernant la consultation publique sur la cessation du préscolaire des écoles Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland.

Intervention de M. Denis Langlois, préfet de la MRC de Portneuf, qui fait un retour sur la rencontre avec les maires de Saint-Alban et de Deschambault-Grondines, du président de la Commission scolaire de Portneuf, des deux commissaires du secteur ouest et du directeur général de la Commission scolaire de Portneuf.

M. Langlois présente la demande adressée au conseil des commissaires, soit de mettre fin à la consultation publique sur la cessation du préscolaire des écoles de Saint-Charles-de-Grondines et du Goéland et mettre sur pied un comité élargi qui aurait pour mandat d'analyser la situation pour l'ensemble du territoire.

Intervention des maires de Saint-Alban et de Deschambault-Grondines qui disent également souhaiter qu'un comité élargi, formé de maires et des représentants de la Commission scolaire, soit mis sur pied pour analyser et proposer des pistes de solutions pour l'ensemble du territoire de Portneuf.

Les orientations proposées par le comité élargi seraient soumises au conseil des commissaires et pourraient faire l'objet d'une nouvelle consultation publique, s'il y a lieu.

5.3 Intervention de la représentante EHDAA

Mme Stéphanie Ratté, représentante du comité EHDAA, fait un retour sur la dernière rencontre du 16 mars 2015.

La prochaine rencontre du comité de parents se déroulera le 27 avril prochain.

DOCUMENTS REMIS :

- 3.2 Suivi du procès-verbal du conseil des commissaires
- 7.1 Calendrier scolaire 2015-2016 – Secteur Jeunes